

Programme de recherches exécutés (2009-2012) par Division:

Socio-économique :

1. Les contrats agricoles

Dans une économie de marché, les contrats sont omniprésents dans la vie quotidienne. Ils se font entre individus, entre individus et entreprises, entre entreprises, entre l'Etat et les entreprises ou entre les démembrements de l'Etat (wilayates, communes) et les entreprises, et/ou les individus. Ces contrats peuvent être formels (établis devant notaires) ou informels (contrats verbaux et/ou sous seing privé, avec ou sans témoins). L'intérêt d'une recherche sur les différents types de contrats pratiqués dans le milieu agricole est double :

Connaître le degré de sécurité dans les transactions dont bénéficient les différents agents. Plus le degré de sécurité est grand, plus les transactions sont fluides et nombreuses, plus l'économie se développe. On admettra que le degré de sécurité dépend de l'importance des contrats formels (devant notaires);

Connaître pourquoi la plupart des agents du milieu agricole préfèrent les contrats informels aux dépens des contrats formels. Cela permettrait de faire des recommandations pour étendre le domaine des contrats formels.

Les hypothèses que nous proposons de vérifier sont les suivantes :

Les contrats informels sont largement dominants dans le milieu agricole, Cela s'explique par la modicité (et même l'absence) des coûts de transactions que procurent les contrats informels.